

DUM CHRISTUS ANNUNTIETUR

Ces paroles sont la devise que S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a mise dans ses armes. Voici en quels termes les commentés la lettre pastorale — version française — que le nouvel archevêque a adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse en date du 8 décembre et qui a été lue dans les églises le quatrième dimanche de l'Advent, jour de son intronisation:

Pour notre part, nous nous rendons parfaitement compte des nombreuses difficultés de la charge pastorale; difficultés qui ne sont certainement pas amoindries par les conditions que nous devons affronter, dans un diocèse de création récente, au sein d'un troupeau composé de peuples si différents de race, de langue et de coutumes. Toutefois, avec l'aide de Dieu, que nous implorons par l'intercession de sa Mère, la Vierge Immaculée, nous nous efforcerons, dans la charité de Jésus-Christ, d'être pour tous un père, partageant, dans la mesure de notre pouvoir, vos épreuves et vos espérances. *Dum Christus annuntietur*: "Pourvu que le Christ soit annoncé de quelque manière que ce puisse être . . . je m'en réjouis, et je continuerai à m'en réjouir" (Phil., I, 18). Comptant sur la collaboration empressée de notre clergé, sur les efforts communs et généreux de notre troupeau, nous entretenons l'espoir de ne pas trahir la foi qu'a mise en nous le Vicaire du Christ sur terre, et de ne pas rester trop au-dessous de la confiance qu'il a daigné placer en nous, quand il nous a chargé de l'administration de cet archidiocèse. Plein de la pensée qu'un jour nous aurons à rendre compte de la perte, ne fût-ce que d'un de nos enfants, permettez-nous de solliciter la charité de vos prières, de sorte que dans ce jour redoutable, nous puissions répondre au Dieu de justice et d'amour: "De tous ceux que vous m'avez confiés, je n'en ai pas perdu un seul" (Jean, XVIII, 9).

"Et que la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence garde vos cœurs et vos esprits dans le Christ Jésus" (Phil., IV, 7).

LA QUESTION UNIVERSITAIRE

La question universitaire au Manitoba est revenue sur le tapis. On semble s'acheminer vers l'Université d'Etat neutre. Nouvel empiètement de l'Etat sur les droits de l'Eglise et de la famille.

Notons un bon point en faveur du Conseil universitaire qui a résolu, par un vote de 18 contre 16, de maintenir au latin la situation qu'il a occupée jusqu'ici. Inutile de dire que les champions de la culture traditionnelle eurent le plein et ferme appui des représentants du collège de Saint-Boniface. C'est même le R. P. Recteur qui a conduit la bataille et rallié la majorité à la bonne cause.